LE TRAIT D'UNION
Volume 28 Numéro 2
Secteur Haut-Richelieu
Région Montérégie

Assemblée générale sectorielle

CONVOCATION

Jeudi, le 21 avril 2016
Relais Gouverneur
700 du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu

Accueil à 9h – AG à 9h30 –
Dîner à 12h30
L'ordre du jour vous sera acheminé dans le prochain bulletin.
Il y aura un réseau de communication

L'AREQ Haut-Richelieu vous invite au
DÎNER DE NOËL

avec animation musicale & danse
Mardi le 15 décembre 2015
Accueil 11h - Dîner 12h

Dans une ambiance chaleureuse,
en agréable compagnie et autour d'une bonne table, fêtons dans la joie!

Endroit : Relais Gouverneur
700 boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
Il y aura un réseau de l'AREQ pour les inscriptions

Une femme et un souvenir
Laure Gaudreault!

On l'appelait « Mademoiselle »! Laure Gaudreault, née en 1890, à la Malbaie, décédera en 1975, après la « révolution tranquille ». Visionnaire, intelligente, leader, généreuse, elle aura participé depuis les années « 40 », à l'évolution des mentalités, des attitudes, des changements au travail et aux lois de la profession enseignante, via l'employeur, les employés et les parents.

Femme de décision, à travers son métier d'institutrice d'abord, et ensuite par le biais du journalisme, elle travaille, revendique, prépare et amènera le Québec à changer la vie des institutrices et des instituteurs. Elle oblige la société d'alors à revoir ses perceptions quant au respect et à la qualité que cette société devrait développer, pour l'éducation de ses enfants et pour un meilleur traitement à donner aux enseignants.

Déjà, La Petite Feuille de 1941, son journal, son lieu d'écriture par excellence, publié durant neuf ans, persuadera clairement les forces enseignantes de se regrouper. Et durant toutes ces années de travail jusqu'en 1946, il y aura mille conventions collectives négociées, 60 arbitrages obtenus et soudain, devant le succès : une perte de ce droit à l'arbitrage. Laure Gaudreault, déçue, rebondit vite et pense qu'il faut maintenant se soucier davantage de pédagogie et de qualité professionnelle :1000 cercles d'études sont alors créés. Elle est déterminée et forte.

Mais il faut que l'éducation progresse au Québec. Mademoiselle Gaudreault proteste : « Tous n'ont-ils pas besoin, autant dans les villes et les villages, de conciliation et d'arbitrage »? dit-elle. Pionnière patiente et adroite, après avoir bâti et rebâti la C.I.C., Laure Gaudreault entreprend la restructuration de cette dernière et y siégera jusqu'en 1964. Ses sœurs, les Lassonde, Desbiens, Monette, Poulin et combien d'autres femmes authentiques auront été à l'origine de notre puissante organisation professionnelle, jusqu'à nos jours.

Cette année, c'est le 25e anniversaire de la Fondation Laure-Gaudreault. « Notre FLG a justement été créée pour rendre hommage à cette femme extraordinaire! Et pour que sa mémoire perdure! Un 25e anniversaire, c'est un moment d'affection! Un moment pour se souvenir et aimer! Laure Gaudreault ... une femme de cœur et d'action!

(texte: Michèle Cardin-Chartier)

Pour aider dans notre secteur...
Un 25e = 25$ Tu y penses ...
www.fondationlg.org
Huguette Massé,
responsable FLG

Les idées et les opinions exprimées dans les chroniques et les textes publiés dans le journal LE TRAIT D'UNION n'engagent que les personnes qui les ont rédigés.

LE TRAIT D'UNION

Le *TRAIT D'UNION* est publié trois fois par année et distribué gratuitement aux membres de l'AREQ, région Montérégie, secteur Haut-Richelieu.

Éditeur
AREQ, secteur Haut-Richelieu

Mise en page, maquette et infographie
Robert Bélanger (450-347-0798)
robertbelanger886@gmail.com

Coordonnatrice à la rédaction
Luce Reid (450-347-0588)
lucereid@videotron.ca

Révision - correction
Thérèse Ladouceur
Irène Leblanc

Impression
Gracieuseté du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR)

Expédition
Cité-Poste et internet

Collaboration à la rédaction
Renée Dallaire, Christiane Potvin-Lapalme, Michel Roy, Raymond Forget, Claudette Toutant, Nicole Caron, Suzane Faucher, Robert Godin, Huguette Massé, André Duquette, Pierre-Paul Côté, Joseph Lanoue, Pierrette Cloutier, Michel Cartier, Jean-Pierre Cadotte, Francine St-Denis.

Photographes
Jean-Marc Martel, Michel Roy, Luce Reid

Sommaire

CHRONIQUES

Le billet de Renée **(3)**, Le mot de la présidente régionale **(4)**, Les potins **(5)**, Le portrait autorisé **(6),** Bien dire, bien écrire **(8)**, Condition des femmes **(11)**, Condition des hommes **(9)**, Retraite et Assurances **(14),** Environnement **(10)**, Nécrologie **(12)**, Sociopolitique **(13)**

TEXTES DIVERS

Une femme et un souvenir Laure Gaudreault **(1)**, Croisière en rivages ibériques **(8)**, Michel A. Gagnon **(8)**, Personnes réfugiées: dangereuses ou en danger **(10),** Prix Passeur Culturel **(9)**, Bourses de l'AREQ **(16),** Nouvelles personnes retraitées **(15)**, Homme de l'année **(15)**

ACTIVITÉS

À votre agenda **(13),** Souper à la salle Édouard-Fortier **(15)**, Assemblée générale sectorielle convocation **(1)**, Activités artistiques changements de dates et de lieu **(5)**, Noël **(1),** Journée Golf Plein Air **(12),** Se sucrer le bec **(15),** Salon des métiers d'arts **(5),** La St-Valentin **(16)**, Du pain et des jeux pour une chanson **(11)**

CONSEIL SECTORIEL

Renée Dallaire, présidente
Tél.*: 450-248-0913*
Courriel*: r-dallaire@hotmail.com*

Michel Lord, 1er vice-président
Tél.*: 514-791-1427*
Courriel: michel.lord52@gmail.com

Suzane Faucher, 2e vice-présidente
Tél.*: 450-347-0025*
Courriel: *suzanefaucher@yahoo.fr*

Francine St-Denis, secrétaire
Tél.: 450-359-4773
Courriel: *stdenisf@videotron.ca*

Jacques Meunier, trésorier
Tél.: *450-347-5829*
Courriel: *meunierj@hotmail.com*

Nicole Caron, 1ère conseillère
Tél.: *450-359-4823*
Courriel: *hipponic@videotron.ca*

Michel Roy, 2e conseiller
Tél.: *450-708-5554*
Courriel: *michel.roy28@hotmail.com*

Le billet de Renée

Renée Dallaire, présidente

DÉCEMBRE
À NOS PORTES!

Il faut tout de même s'avouer que nous avons vécu un bel automne, coloré et ensoleillé. Un automne qui s'étire dans le temps pour nous permettre de l'apprécier à sa valeur et voir l'hiver tailler sa place tranquillement.

Mais décembre est bien arrivé avec sa belle neige blanche, son sapin de Noël, ses rencontres de famille et ses festivités. Quand je m'arrête à penser à toutes ces activités qui s'offrent à nous et à vous, j'ai le goût de prendre un peu de votre temps. Un moment de réflexion et de questionnement : Tout que ce nous faisons pour l'AREQ répond-il aux besoins? À vos besoins? Devons-nous en faire plus ou en faire moins? Notre bénévolat est-il à revoir quand il nous est difficile de trouver un petit moment pour nous-même, notre conjoint, notre famille et nos amis? Loin de moi l'idée de vouloir me plaindre. Je m'interroge seulement. Peut-être qu'en y réfléchissant, nous trouverons des solutions.

Dans le bulletin du mois d'août, vous avez répondu à un sondage concernant les activités de l'AREQ. Après en avoir fait la lecture, il en ressort que les gens ont une satisfaction très grande face à l'ensemble des activités que nous vous proposons. Les réponses sont positives sur l'intérêt des membres aux activités offertes mais beaucoup sont occupés à d'autres lieux et doivent faire des choix. Il y a là sûrement une réflexion profonde à faire.

Le calendrier que nous vous avons proposé cette année, est basé sur le plan d'action adopté pour trois ans soit de 2014 à 2017. Vous avez dû vous en rendre compte, les membres du conseil sectoriel ont beaucoup d'idées ingénieuses nous amenant à proposer de nouveaux ateliers artistiques, des sujets de conférences recherchés sans oublier nos belles rencontres lors de grandes fêtes : la Rentrée, la Journée internationale des personnes aînées, le dîner de Noël, le dîner de la Saint-Valentin en sont des exemples.

Mais ce que nous devons constater avec dommage, c'est la diminution de la participation des membres. Je me répète, en faisons-nous trop? La question se pose. Les membres du conseil sectoriel n'ont pas perdu la flamme qui les anime depuis leur nomination. Nous continuerons à défendre avec force vos intérêts et vos droits mais il est bon quelquefois de se remettre en question. Parfois, de nouveaux horizons s'ouvrent à nous et nous amènent plus loin.

En terminant, au nom du conseil sectoriel et en mon nom personnel, je vous offre nos meilleurs vœux pour de Joyeuses Fêtes. Que vous puissiez être entourés des personnes que vous aimez! Fêtez, riez, amusez-vous, profitez de ce temps si précieux et retrouvez votre cœur d'enfant. C'est peut-être là le secret d'une longue vie heureuse!

OYEZ! OYEZ! Un cadeau de Noël s'annonce pour les membres de l'AREQ Haut-Richelieu. Ne manquez pas l'ouverture de notre nouveau site WEB. Vous pourrez y lire toutes les nouvelles, y suivre le calendrier des activités. Il suffira d'un petit clic et vous y serez. Le tout sera à portée de main. Ce site WEB était une priorité dans notre plan d'action; il est enfin prêt … À partir du 15 décembre donc, allez sur **http://haut richelieu.areq.lacsq.org.**

Dans l'onglet « galerie de photos » du site… si vous ne voulez pas que votre photo ou votre nom y apparaissent, veuillez m'en aviser avant le 10 décembre.

Tu ne pourras jamais rattraper la pierre après l'avoir lancée; les mots après les avoir dits; l'occasion après l'avoir perdue et le temps après qu'il soit passé.

(Victor Betis)

Le mot de la présidente régionale

Christiane-Potvin-Lapalme

Un automne chaud!

Les activités viennent de reprendre dans les secteurs. Dame Nature est de la partie. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, sauf que… les intervenants du monde de l'éducation portent l'école à bout de bras, le système de santé va de plus en plus mal, la population du Québec ne sait plus où donner de la tête. Le gouvernement coupe dans tous les services mais ne cherche pas à récupérer auprès des mieux nantis. Il est sourd au cri du cœur de ses concitoyens.

Les représentants de l'AREQ ne chôment pas. Dès le début septembre, ils ont participé au deuxième Forum itinérant en matière d'agression sexuelle, à Rivière-du-Loup. L'Association y a dénoncé le tabou entourant les agressions chez les femmes aînées et a formulé cinq recommandations pour attirer l'attention sur cette triste réalité et ses impacts malheureusement ignorés.

Le 14 septembre, s'est tenue une conférence de presse à laquelle participaient plusieurs organisations pour témoigner leur opposition à la normalisation des frais facturés aux patients pour des services assurés et médicalement nécessaires.

Le 22 septembre, l'AREQ a été entendue à l'Assemblée nationale au sujet du projet de loi 492 sur les droits des locataires aînés.

Ce n'est qu'un début. Les régions et les secteurs ne chôment pas non plus. À la suite du Conseil national du printemps dernier, plusieurs formations ont été données entre autres, une concernant les sites Web puis un perfectionnement en trésorerie. Vos responsables de comités se rencontrent pour élaborer leur plan d'action respectif en cette deuxième année du triennat.

On pense à la relève : dix personnes de secteurs différents ont répondu à l'appel que j'avais lancé dans la première parution de vos bulletins sectoriels. Une réflexion s'est amorcée et je pourrai vous en donner un aperçu dans une autre édition ou lors de rencontres dans vos secteurs.

Il y aura élection à différents postes au sein des conseils sectoriels lors des assemblées générales de ce printemps. Les responsables veulent assurer une continuité dans l'organisation pour persister à vous offrir de l'information de qualité.

Malgré le climat morose et l'incertitude concernant l'avenir de nos services publics, nous ne baissons pas les bras. Bien au contraire, nous continuerons de nous battre pour améliorer nos conditions de vie.

Restons confiants et luttons ensemble pour le bien de tous nos membres.

En terminant, je vous souhaite, pour l'année 2016, mes meilleurs vœux de Bonheur, Santé et Joie de vivre.

Notre collègue Michel A. Gagnon a dû mettre un terme à son engagement au sein du conseil exécutif de l'AREQ et nous a remis sa démission le 5 novembre dernier.

Homme fier et dévoué, son état de santé ne lui permettait

plus d'exercer ses fonctions selon ses attentes.

Nous lui sommes reconnaissants pour tout le travail effectué au sein de l'AREQ et pour le temps bénévole qu'il a réalisé au service de nos membres.

Nous lui souhaitons un temps de repos bénéfique tout en profitant des moments privilégiés auprès des êtres qui lui sont chers.

Avec amitié.

Pierre Paul Côté, président de l'AREQ nationale

Les Potins

Luce Reid

• Connaissiez-vous André Bergeron, enseignant retraité de Farnham? Il est décédé en septembre.
• Trois membres de l'AREQ Haut-Richelieu : Chantal Bertrand, Nola Chalifoux et Michel Cartier, ont répondu à l'invitation du SEHR de participer à la manifestation du Front commun du secteur public à Montréal, le 4 octobre dernier. So, so, so, solidarité!

Journée internationale des personnes aînées. Photos disponibles sur le site web dès le 15 décembre.

CHANGEMENTS DE DATES ET DE LIEU des Activités artistiques

Nous devons changer les dates et lieu pour les activités artistiques de l'AREQ Haut-Richelieu, à partir de novembre. Dorénavant, les ateliers se tiendront **le deuxième vendredi du mois dans la salle de conférence du Syndicat de l'Enseignement du Haut-Richelieu, 670 boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.** Il n'y a pas de changement quant aux modalités de fonctionnement : les groupes seront formés d'un minimum de 5 personnes à un maximum de 15 et vous pouvez être accompagné de la personne de votre choix. Le coût de chaque projet est de 20$ pour les membres et de 25$ pour les non-membres, incluant tout le matériel nécessaire. Le chèque, au nom de l'AREQ Haut-Richelieu, doit parvenir à Francine St-Denis (secrétaire AREQ H-R) deux semaines avant la rencontre (il faut prévoir l'achat du matériel et il n'y aura pas de remboursement après cette date). Les ateliers se donnent de 13h **à 15h30. On demande d'éviter le port de parfum car des personnes travaillant au SEHR y sont intolérantes.**

Pour vous inscrire, il suffit de communiquer dès maintenant avec Francine St-Denis au 450-359-4773 ou par courriel : stdenisf@videotron.ca. S.v.p. laissez vos coordonnées (no. de tél. et courriel) afin de recevoir la confirmation de votre inscription. Pour le paiement, vous envoyez le chèque à :
Activité artistique AREQ Haut-Richelieu, 167 rue Grenier, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc. J2W 1Y8

Prenez note des nouvelles dates :

date	–	**projet**	–	**date limite réception du chèque**
11 décembre	–	Faux vitrail	–	25 novembre
15 janvier	–	Oiseau...	–	30 décembre
12 février	–	Peinture...	–	27 janvier
11 mars	–	Cadre...	–	24 février
15 avril	–	Ensemble...	–	30 mars
13 mai	–	Boîte...	–	27 avril

Les projets sont : Faux vitrail sur plaque acrylique * Oiseau en métal repoussé et peinture vitrail * Peinture sur tissu, sac à bouteille* Cadre recouvert d'aluminium et antiquage * Ensemble de 4 sous-verres, estampes et encre, vernis à la résine époxy * Boîte à tisane cartonnée

Salon des métiers d'arts

À : la Place Bonaventure à Montréal
Date : le 18 décembre
Départ : 10h15, dans le stationnement arrière de Home Dépôt au Carrefour Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu
Retour: vers 16h, à St-Jean
Coût: gratuit pour les membres et 5$ pour les non-membres (frais pour l'autobus)
Entrée gratuite à la Place Bonaventure et ouverture du Salon à 11h
Inscription : Suzane Faucher, tél.: 450-347-0025

Le Portrait autorisé

Michel Roy

MICHEL LORD : C'EST TOUT UN NUMÉRO « de cirque »

Membre sympathique de l'AREQ, Michel Lord, homme d'un calme olympien, dégage aussi un dynamisme contagieux. Jadis, il fut tiraillé entre la prêtrise et l'enseignement. Au cours de ses 35 années de services comme enseignant en éducation physique, Michel se démarqua, à maintes reprises, par son approche pédagogique qualifiée d'audacieuse pour l'époque. Il a toujours voué une admiration sans borne au Père Marcel de la Sablonnière.

LE TRAIT D'UNION – Dès les débuts de ta carrière d'enseignant, tu as fondé un cirque. Pourquoi?

Michel – En 1985, comme j'intervenais auprès d'élèves physiquement handicapés, j'ai pensé que le cirque pouvait être tout indiqué pour créer un lieu de laboratoire de mouvement. C'est là que l'élève pouvait découvrir le mieux les limites de ses handicaps et améliorer par le jeu son développement moteur.

LE TRAIT D'UNION – D'où t'est venue l'idée de mettre sur pied un cirque?

Michel – C'est en préparant un cours de jonglerie. J'avais 26 groupes d'élèves et je cherchais un moyen original de les rassembler dans un même cadre d'enseignement. C'est en faisant des recherches sur Internet que j'ai constaté que le cirque était un véritable laboratoire de mouvement.

LE RAIT D'UNION – Avais-tu une formation quelconque relevant du monde du cirque? Savais-tu jongler ?

Michel – Absolument pas. Comme je n'avais aucune technique, je leur donnais des consignes verbales telles que : lance, attrape, lance, attrape.

LE TRAIT D'UNION – Comment faisais-tu pour fabriquer des décors, composer de la musique, concevoir des costumes de scène, etc.?

Michel – J'avais la collaboration des parents et d'autres collègues de l'école. En classe, les élèves pouvaient suivre des cours d'arts plastiques, de menuiserie, d'éducation physique, et d'anglais. Aussi, on donnait des ateliers de jonglage, d'équilibriste et d'acrobatie.

LE TRAIT D'UNION – Est-ce que le cirque existe encore ?

Michel – Oui. C'est maintenant un organisme sans but lucratif qui opère sous le nom du Cirque Mini-Maxi. Les représentations se font dans une église.

LE TRAIT D'UNION – Maintenant que tu es à la retraite, est-ce qu'il y a un vide dans ta vie ?

Michel – Non, car je m'occupe toujours du Cirque. Je continue à écrire des scénarios (des numéros), je touche à tout. Je suis presque aussi occupé qu'au moment où j'enseignais. Pendant 2 ans, j'ai fait du bénévolat, à raison de 32 heures par semaine, à l'école Marguerite-Bourgeois.

LE TRAIT D'UNION – Est-ce que la société a reconnu ton action bénévole ?

Michel – Oui. En 1990, lors du premier Gala du Sport Étudiant du Québec, j'ai été honoré du titre d'Éducateur de l'année dans la catégorie innovation pédagogique. Aussi, en 2005, j'ai été reconnu Bénévole de l'année au Québec, secteur Montérégie, pour mon implication depuis 20 ans dans ma communauté.

Personnes réfugiées : dangereuses ou en danger

Avant même d'arriver au Canada, les personnes réfugiées sont l'objet de beaucoup de préjugés. On dit qu'il s'agit de criminels, de futurs assistés sociaux ou encore de personnes qui prendront nos emplois sans compter celles qui s'intégreront difficilement.
Avant de clarifier ces perceptions, quelques définitions s'imposent :
RÉFUGIÉ : personne qui a fui son pays à la suite d'une violation de ses droits fondamentaux quant à son identité et à ses convictions. Elle est en danger et doit demander une protection internationale.
MIGRANT : personne qui se déplace de son pays d'origine à cause d'un risque de persécution, de guerre civile ou de catastrophe.
DÉPLACÉ : personne qui se déplace dans son pays ou d'un pays à l'autre en quête de travail, de liens familiaux ou d'allégeance politique.
DEMANDEUR D'ASILE : personne ayant quitté son pays, en quête d'une protection internationale et qui n'a pas encore le statut de réfugié.
PRÉJUGÉ 1 : Le Canada accueille trop de personnes réfugiées
Moins de 1 % des personnes réfugiées vivent au Canada. Avec la promesse de Justin Trudeau (25 000 réfugiés syriens d'ici décembre 2015), cela représente 0,07 % de la population canadienne (37 000 000). La protection des personnes réfugiées est une obligation légale et le Canada ne peut pas leur refuser l'entrée au pays.
PRÉJUGÉ 2 : Les personnes réfugiées sont des criminelles
De 2003 à 2006, seulement 7 demandes sur 100 000 ont été jugées irrecevables pour cause de sécurité. À leur arrivée au Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité fait subir un contrôle à tous les demandeurs d'asile.
PRÉJUGÉ 3 : Les personnes réfugiées ne s'intègrent pas.
La diversité n'est pas à craindre car elle représente une force pour le Canada. De plus, une partie des ressources accordées par le Québec, aux personnes réfugiées, leur permet une meilleure intégration sociale, linguistique et économique.
PRÉJUGÉ 4 : Elles ont choisi d'être réfugiées.
Le fait d'être réfugiées n'est pas un choix car ces personnes doivent fuir leur pays à cause de conflits armés, de guerres de religion et de persécutions. Les personnes réfugiées ne choisissent pas le pays où elles seront installées. Les pays, comme le Canada, sont enregistrés au Haut-Commissariat des Nations-Unies et choisissent qui sera accueilli.
PRÉJUGÉ 5 : Les personnes réfugiées profitent des programmes sociaux.
Au Québec, moins de 1% des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours étaient des demandeurs d'asile. Selon un institut de recherche réputé, le Conference Board, l'arrivée annuelle de 250 000 immigrants (incluant les personnes réfugiées) permet d'augmenter la population canadienne, de conserver le filet social et le niveau de vie : plus de personnes contribuent aux cotisations.
PRÉJUGÉ 6 : Les personnes réfugiées prennent nos emplois.
Le taux de chômage de ces personnes est de 40 % car elles arrivent au pays sans préparation. Leurs diplômes ne sont pas reconnus et elles font l'objet de discrimination face à l'emploi. Cependant, dans le milieu agricole, les travailleurs saisonniers ne viennent pas prendre nos emplois, car il est très difficile de recruter du personnel local dans ce secteur.

Je souhaite que ces quelques considérations permettent de jeter un éclairage plus « tamisé » sur certaines perceptions erronées. Comme le titre de mon article l'évoquait, il est préférable de croire que les personnes réfugiées sont en danger plutôt que dangereuses.

Raymond Forget

Note : Un dépliant publié par Amnistie internationale Canada Francophone a été une source d'inspiration pour la rédaction de cet article.

«..Bien dire, bien écrire..»

Joseph Lanoue

STAS TU ÇA ?

CREO >> Je crois … que …des gouttes d'humour, du neuf… peuvent envahir une habitude bien installée.

Jeudi le 17 septembre, en revenant du golf; Jacques, Luce, Raymond, Joseph s'amusaient à exprimer des phrases avec le « tu » drôlement placé et très, très utilisé.
De sources avides, beaucoup de personnes m'ont invité à dire d'autres paroles pour exprimer des idées dans une conversation.

Voici quelques exemples de « sé-tu? » : Stas-tu, on n'as-tu le temps, on vous as-tu répond, sé-tu comme ça, sé-tu ben ça que, j'vas-tu t'craire???

Évidemment, chaque personne peut en remarquer régulièrement au quotidien.
Je crois que le plus enrichissant est de s'écouter et d'en rire.
C'est sûrement une concentration agréable qui peut nous inviter à choisir d'autres mots pour partager des idées.

Sé-tu toi qui m'as téléphoné tantôt? Je peux dire : Est-ce toi qui…? C'est toi…qui?
J'aime bien, comme dans la langue espagnole, m'exprimer de façon affirmative d'un ton interrogatif… ?Tu m'as appelé?

Autre curiosité : Le Ça !!

Nommer l'objet dont on veut parler. Exemple : Veux-tu me donner le marteau qui est sur le comptoir? Au lieu de dire donne-moi ça qui est là.
Au TERRAIN DE GOLF, un joueur dit à son partenaire : Donne-moi ça, là, oui, oui juste là; il l'a répété 3 fois et c'est moi qui lui ai dit : « C'était sa balle de golf près de ton talon gauche ».
S'tu à votre goût???

2 + 5 + 5 = 250? Ajoute un trait et l'équation est vraie; un vrai 25

Faire un trait sur le premier + afin d'en faire un 40, dans le positif.

Croisière en rivages Ibériques : mes coups de coeur

En premier lieu: Barcelone et la Sagrada Familia de Gaudi.

Barcelone est la ville-berceau du Modernisme en architecture, avec des artistes comme Gaudi, Miro, Cadafalch, Domenech Montaner et les autres. Le plus talentueux et le plus flamboyant est Antoni Gaudi dont la célébrité est coulée à jamais dans des oeuvres comme la Basilique de la Sagrada Familia et le Park Guell. Comment ne pas être ébloui par l'originalité et la magnificence de l'oeuvre d'une vie inachevée qu'est ce monument à la gloire de la chrétienté « La Sagrada Familia »? Ses 18 clochetons et les tourelles dédiés à la gloire du Christ, de la Vierge, des Apôtres et des Evangélistes sont un hymne éternel de cet humaniste profondément croyant qu'était A. Gaudi, né en 1852.
Les façades de la Sagrada Familia qui représentent la Nativité et la Passion du Christ sont des « champs » de joie qu'il a voulu mouler dans des rnatériaux travaillés par la main de l'homme pour la plus grande gloire de Dieu. Cette splendeur architecturale encore en gestation est une quête de l' Au-delà qui interpelle l'humain dans sa dérnarche vers son destin. On a l'impression en admirant cette imposante structure que l'homme ne la terminera jamais, tellement l'oeuvre est gigantesque. C'est peut-être le message de Gaudi : « Que cette rnontée vers l'Infini ne peut être matérielle mais surtout spirituelle! ».
Un de ses biographes, Joan Bassegoda, disait que son oeuvre était intemporelle par l'Indépendance de son style et qu'elle va continuer à intriguer et à plaire pendant des siècles.
Barcelone est une ville d'art et partout l'on y ressent une césure entre les formes classiques des siècles précédents qui étalent les canons de l'architecture-traditionnelle.

André Duquette

Condition des hommes

Michel Cartier

S'investir, c'est grandir.

Au lendemain de ma participation à la grande manifestation de soutien au Front commun du secteur public, le 4 octobre dernier, je faisais part de mes commentaires à mon fils et celui-ci de me dire : « N'arrête pas de t'investir, c'est comme ça qu'on grandit ». Que de sagesse!
En regardant mon parcours de vie, je constate qu'à travers tous les secteurs où je me suis investi, j'ai fait des progrès qui m'ont amené à un plus grand épanouissement personnel. Que ce soit dans ma vie familiale, professionnelle ou amoureuse, ma croissance n'est pas arrivée spontanément; il m'a fallu y mettre temps, énergie, patience, persévérance. Bien sûr, il y a eu des ratés; mais pour grandir, il arrive que c'est justement dans les échecs que survient le coup de fouet qui nous aiguillonne pour recommencer l'investissement de soi-même.
On peut prendre sa retraite de l'enseignement mais jamais de l'engagement. Que ce soit dans le bénévolat, dans les activités sociales, dans les arts, auprès de ses petits-enfants, à la retraite, il y a plein de domaines où l'on peut s'investir.
Le slogan de la Journée internationale des hommes disait : « Grandir ensemble ». C'est auprès et avec les autres que la vie s'épanouit. Ainsi, pour grandir, la plante a besoin de l'aide du soleil, de la pluie et des soins des autres acteurs de la vie, comme les insectes et les humains. Ainsi en est-il de nous. En écrivant ces réflexions, j'ai investi du temps, de l'énergie, de la créativité. C'est grâce aux réflexions de mon fils que je suis engagé dans cette rédaction; je vous en ai fait part en espérant que vous aussi ferez un bout de chemin dans votre croissance.
Un homme plus grand qu'hier,

Comité de la condition des hommes

Prix Passeur Culturel
Les pirouettes d'un retraité

Michel Lord

Au coup de sifflet de l'heure du départ à la retraite de l'enseignement, Michel fait le saut dans le monde de nouvelles aventures. Il se jette dans le cirque de l'engagement du secteur Haut-Richelieu de l'AREQ. Il prend le dossier de l'Accueil des nouvelles personnes retraitées; il y met à l'œuvre ses talents de jongleur de mots de bienvenue. Il surprend ses collègues du Conseil de secteur avec ses talents vertigineux en informatique. Il saute sur le trampoline de la Condition des hommes pour partager sa joie d'un nouvel amoureux, sa fierté d'être grand-père et son trésor de conseils comme aidant naturel auprès de Francine. Quel merveilleux athlète qui, du haut de sa bicyclette, rêve et nous fait rêver d'un monde fou de ses enfants et de ses petits-enfants! Pour tous ceux et celles qui le côtoient, en commençant par Irène, Michel, c'est de « Lord en barre ».
Le 24 novembre dernier, au Cabaret-théâtre de Saint-Jean-sur-Richelieu, lors de la Soirée « Ès arts », le Service des Loisirs de la ville lui a décerné le prix Passeur culturel.

Cette reconnaissance veut souligner son implication dans la création de la troupe de cirque et de théâtre Mini-Maxi.

Richard Gouin

Visite de l'usine de biométhanisation de St-Hyacinthe : les bactéries sont nos alliées

Les responsables et les membres des comités environnement de chaque secteur de l'AREQ Montérégie ainsi que quelques présidences ont eu l'opportunité de visiter l'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe, lors d'une activité organisée le 25 septembre dernier par le Comité régional. Ils ont vu ce procédé qui ouvre la voie aux énergies vertes de l'avenir. Celles qu'utiliseront nos petits-enfants...

La visite était guidée par Monsieur Robert Perry, coordonnateur du projet de biométhanisation. Sur la photo, vous reconnaissez entre autres Richard Gouin responsable du Comité de l'Environnement du Haut-Richelieu, Jacques Meunier membre de ce Comité et Raymond Forget responsable du Comité régional de l'Environnement en Montérégie. Un grand merci au secteur Richelieu-Yamaska de nous permettre l'utilisation de cet article.
Raymond Forget

Au milieu du 19e siècle, lorsque des scientifiques, comme Louis Pasteur, Lord Lister et le Dr. Semmelweis, ont démontré que des micro-organismes étaient responsables des maladies infectieuses qui décimaient l'humanité, les mots « germes », « microbes », « bactéries » et « virus » sont devenus « persona non grata ». Dans notre imaginaire, ils sont devenus l'ennemi qui veut nous tuer; ils incarnaient le « mal » qui cause les maladies. En conséquence, nous avons voulu détruire tout ce monde invisible à l'oeil nu.

C'est avec ces vieux préjugés que je me suis présenté avec un groupe de l'AREQ pour une visite de l'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe, la première au Canada. Nous n'avons pas pu tout voir parce que la machinerie et les ouvriers étaient en train de construire la phase 2 qui permettra de produire encore plus de biogaz; celui qui, non seulement alimentera en énergie propre les véhicules de la ville de Saint-Hyacinthe, mais qui donnera la possibilité à la municipalité de vendre ses surplus à Gaz Métro.

Ce qui nous a frappés dans cette visite, c'est le rôle de la flore microbienne dans tout le processus de dépollution des eaux usées. Même sans aller dans des détails de spécialiste, Monsieur Perry nous a fait réaliser qu'une série de microbes produisent une substance qui est nécessaire à une deuxième catégorie de micro-organismes. À la fin de cette chaîne de montage invisible, les bactéries anaérobiques émettent du biogaz. Et l'épuration de ces eaux que nous rejetons dans la Yamaska se terminera dans la rivière par d'autres micro-organismes. Voilà une autre raison pour laquelle il ne faut pas mettre les eaux issues de la fracturation hydraulique dans nos stations d'épuration des eaux usées car les produits chimiques et les biocides des eaux de fracturation ralentiraient, voire détruiraient toute l'activité microbienne si essentielle à l'épuration de nos égouts.

Cette visite à l'usine avant-gardiste de biométhanisation de Saint-Hyacinthe nous a permis de réaliser que les micro-organismes sont un « monde » invisible que nous avons tort de mépriser et de craindre. L'être humain, maître de l'univers? C'est plutôt l'être humain intégré à un écosystème complexe dont les micro-organismes! Même s'il faut se battre contre quelques espèces qui causent des maladies, nous devons réaliser que l'ensemble des microbes sont nos alliés! Et qu'on ne peut pas s'en passer.

Gérard Montpetit, membre du comité environnement de l'AREQ Richelieu-Yamaska

Condition des femmes

Suzane Faucher

Marche mondiale des femmes

Le 17 octobre 2015, près de 10 000 personnes se sont rassemblées, à Trois-Rivières, dans le cadre de la Marche mondiale des femmes au Québec. L'événement féministe s'est tenu cette année sous le thème « Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires ». Femmes, enfants et hommes ont pris la rue dans une ambiance festive, familiale et politique. Pendant une heure, la marche a déroulé ses couleurs sur la rue principale du centre-ville au rythme des percussions, des chansons et des danseuses de gum-boot. Tout ce monde s'est ensuite retrouvé au parc portuaire où avait lieu le grand spectacle final qui a mis en scène plus de 80 artistes. L'animatrice de cette rencontre, madame Joanne Blais, a su transmettre l'émotion et l'énergie de la foule avec éloquence et chaleur.

La présence montérégienne à Trois-Rivières : l'une des mobilisations les plus importantes du Québec! Parmi les 17 régions présentes, la Montérégie a figuré parmi les plus représentées!
Samedi matin, plus d'une dizaine d'autobus ont quitté le territoire montérégien en direction de Trois-Rivières. La Marche des femmes a été fondée en 1998 et mobilise des femmes dans plus de 60 pays.

Merci à toutes les personnes qui ont marché avec nous pour un monde meilleur.

Merci spécialement aux femmes de notre comité sectoriel qui ont bravé le froid pour faire avancer la cause des femmes: Louise Barbeau, Pierrette Cloutier et Céline Paquin. Merci d'avoir été là! Merci d'être là au secteur du Haut-Richelieu.
Je l'apprécie beaucoup.

Journée internationale des femmes

Date : le 8 mars 2016
Endroit : Hôtel Relais Gouverneur à Saint-Jean-sur-Richelieu
Sujet : L'histoire des femmes au Québec

Conférencière : Lorraine Pagé, ancienne présidente de la CSQ
Inscription via le réseau, pour le dîner
Invitation à toutes les femmes et à tous les hommes

Du pain et des jeux…pour une chanson!

Jeudi, le 21 janvier :
À la salle Bernard-Perreault, 432 Jacques-Cartier sud, à Saint-Jean-sur-Richelieu.
Toujours le même bas prix : 5,00$
Apporte un jeu de société et un sandwich.
Il y aura sur place une soupe, un dessert et une boisson chaude (café ou thé)

10h00 : jeux de société
12h00 : dîner
13h00 : chansons avec Réal à la guitare et Luce au clavier
Réservation : 450-347-0588 ou lucereid@videotron.ca
Luce, Lise et Réjeanne et Réal vous attendent!

Nécrologie

Nos condoléances… aux familles, amies et amis

C'est par amour qu'on accepte leur départ, on ne peut pas les retenir. Soyons reconnaissants pour les moments partagés.

Nos condoléances… aux familles, amies et amis

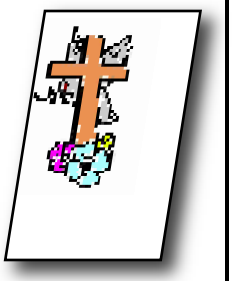

Membres
- Claire Tétreault, belle-sœur de Réjeanne Plourde
- Georges-Aimé Guertin
- Simonne Mercier
- Réjeanne Bonneau
- Gilles Bernard
- Anne Bissonnette-Plamondon
- Madeleine Landry
- Yolande Langlois-Gagnon
- Marie-Paule Lapointe
- Jacques Provost
- Jeanine Roy-Simard
- Claude Tremblay
- Gisèle Turgeon

Non-membres
- Claudine Messier-Greffe, mère de Jacqueline et de Louise Greffe, belle-mère de Robert Bélanger et de Denis Corriveau
- Sébastien Forand, fils de Daniel Forand
- Jean-Paul Rhéaume, conjoint de Yolande Santerre, beau-frère de Denise Santerre-Lavallée et beau-frère de Marielle Santerre-Pétrin
- Huguette Fontaine, épouse de Jean-Guy Sylvain
- beau-frère de Marielle Santerre-Pétrin
- Lucille Archambault-Poirier, sœur de Claire Archambault, de Suzanne Archambault et de Madeleine Archambault-Falardeau
- Jacques Courville, époux de Anne-Marie Poissant-Courville
- Romuald Deschamps, époux de Thérèse Pellerin-Deschamps
- Yvon Gascon, père de Chantal Gascon

Note : Vous êtes au courant du décès d'un membre de l'AREQ ou d'un de ses proches ?
Communiquez avec Renée Dallaire (450-248-0913)

Journée GOLF plein air
2 juin 2016 au Club de golf Saint-Césaire

2016 frappe à nos portes mais avant de se présenter sur le terrain de golf en tenue sportive saisonnière, il va falloir affronter les rigueurs de l'hiver. Astiquez vos bâtons pendant la saison froide, formez votre quatuor et amenez-vous fraterniser pour une autre belle journée sous le signe de la bonne humeur. D'autres informations viendront au printemps 2016 pour finaliser votre inscription.

*****Saint-Césaire. Un très beau terrain. Une NOUVELLE salle de réception prête à nous recevoir.

***** Nous essayons de trouver des activités pour les non-joueurs de golf. Si vous avez des idées, faites-le-nous savoir.....après tout, c'est notre journée à tous.

Jean-Pierre Cadotte et Louise Langlois

Claudette Toutant

Les retraités appuient le projet de loi 491 visant à interdire les frais accessoires en santé

Québec, le 21 octobre 2015 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), qui regroupe plus de 57 000 personnes aînées, appuie le projet de loi 491 qui vise à interdire les frais accessoires facturés en cliniques médicales. Ce projet de loi a été déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale par la députée de Taillon et porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Diane Lamarre.

« Le ministre de la Santé ne cesse de répéter qu'il faut encadrer et donc légaliser les frais accessoires sous prétexte qu'il s'agit d'une pratique courante et acceptée par les patients. C'est complètement faux! Il n'y a pas d'acceptation sociale autour de cette surfacturation. Les personnes aînées que nous représentons s'opposent à ces frais qui compromettent l'accessibilité et conduisent à la privatisation du système de santé. Pour cette raison, nous saluons le dépôt du projet de loi 491 », souligne le président de l'AREQ.

Rappelons qu'au cours des derniers mois, plusieurs organisations, dont l'AREQ, ont uni leur voix pour témoigner leur opposition à la normalisation des frais accessoires. Ce mouvement d'opposition a réuni des médecins qui militent pour le régime public, des infirmières et des employés du réseau de la santé, des aînés et des usagers, ainsi que des organisations communautaires.

Un débat public nécessaire

Par ailleurs, l'AREQ réclame le retrait des amendements visant à légaliser les frais accessoires qui ont été introduits par le ministre de la Santé dans son projet de loi 20. Ce projet de loi est toujours à l'étude à l'Assemblée nationale. L'Association réitère du même coup l'importance de tenir un débat public entourant les frais accessoires.

« Il n'y a eu aucune consultation entourant la légalisation des frais accessoires dans le cadre du projet de loi 20. Le ministre Barrette et la Fédération des médecins spécialistes semblent vouloir régler cette question entre eux, derrière des portes closes. Ce serait inacceptable. Il faut que la population puisse s'exprimer à propos de pratiques grandissantes qui créeront un système de santé à deux vitesses. Le projet de loi 491 sera l'occasion de tenir un débat sur cette importante question. Nous demandons qu'il soit appelé pour étude par le gouvernement », a conclu le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté.

source : Dominic Provost, conseiller en communication, AREQ national

Claudette Toutant

À votre agenda

Décembre	3	JEU	Déjeuner-conférence /Violence /Sylvette Mathieu /chez Pédro /8h00
	11	VEN	☆Activité artistique
	15	MAR	☆☎ Dîner de Noël
	18	VEN	☆ Salon des métiers d'arts
Janv.	15	VEN	☆ Activité artistique
	21	VEN	☆ Jeux & chansons
	28	JEU	Déjeuner-conférence /Environnement /Martine Châtelain /Chez Pédro /8h00
Fév.	12	VEN	☆ ☎ Dîner de la Saint-Valentin
	12	VEN	☆ Activité artistique
	25	JEU	Déjeuner-conférence /Histoire de l'art /Jacqueline Bélanger /Chez Pédro /8h00
Mars	8	MAR	☆ ☎Journée internationale des femmes
	11	VEN	☆ Activité artistique
	24	JEU	☆ Souper à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
	26	SAM	Quille-t-on FLG

☆ indique qu'un article de ce journal vous donne plus de détails.
☎ Indique qu'il y aura un réseau de communication.

Retraite et Assurances

Robert Godin

Frais accessoires en Santé

Depuis plusieurs mois, nous dénonçons les frais accessoires imposés par certaines cliniques médicales. Le ministre Barrette répète qu'il faut encadrer et donc légaliser les frais accessoires prétextant que cette pratique est acceptée par les patients, ce qui est complètement faux.

Un recours collectif a déjà été déposé contre cette pratique et maintenant le projet de Loi 491 vise à interdire les frais accessoires en santé. L'AREQ a fait connaître son appui à ce projet de loi, mais demande le retrait des amendements visant à légaliser les frais accessoires encadrés qui ont été introduits par le projet de Loi 20, toujours sous étude. Il ne faudrait pas que, par simple règlement, le gouvernement puisse facturer certains services assurés directement aux patients. La légalisation de ces frais contreviendrait à la loi canadienne sur la santé, viendrait consacrer un système de santé à deux vitesses et attaquerait le principe de la gratuité de notre système de santé. C'est pourquoi il faut continuer à s'opposer à une telle pratique.

Qui se préoccupe de la situation financière des Aînés?

Nous assistons depuis le début de l'année à une réflexion importante sur les régimes de retraite. Au début novembre, il y a eu un colloque sur l'amélioration du Régime des Rentes du Québec et la sécurité financière à la retraite. Depuis plusieurs mois, la Première Ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, préconise la mise en place d'un régime de retraite provincial pour améliorer la situation des gens de sa province. Le parti libéral, en campagne électorale, a promis une réforme nationale de notre système de retraite.

Est-ce qu'on réussira à contrer la tendance actuelle néolibérale qui préconise l'individualisation de la retraite?

Les régimes publics de retraite, R.R.Q. et R.P.C., n'assurent qu'un taux très insuffisant de remplacement du revenu à la retraite et s'appliquent à 60% des travailleurs. Il faut donc bâtir des régimes complémentaires à prestations déterminées accessibles à tous. Chose encourageante, c'est que plusieurs organismes, associations et spécialistes y travaillent très sérieusement.

Accueil des nouvelles personnes retraitées

Mercredi, le 21 octobre, l'AREQ soulignait la retraite de 8 nouvelles personnes pour un dîner à l'Hôtel Relais Gouverneur. Le repas fut partagé dans une ambiance agréable et chacun semblait savourer, dans le plaisir, ses nouveaux temps libres.

Sur la photo, on peut voir :
1ère rangée : Michel Roy (conseiller)
2e rangée : Michel Lord (vice-président), Marie Giroux, Renée Dallaire (présidente) et Suzane Faucher (vice-présidente)
3e rangée : Lucie Mercier, Ginette Gauthier, Micheline Cloutier et Lucie Hébert
4e rangée : René La Belle, Léopold Docquier, Nicole Caron (trésorière), Jacques Brisson et Francine Saint-Denis (secrétaire)

Et voici la liste des autres nouvelles personnes retraitées absentes de la photo : Françoise Beaupré, Claire Bilodeau, Raymond Caya, Carole Charron, Sylvie Cournoyer, Christian Denicourt, Nicole Génier, Joanne Guertin, Rachid Hassari, Denise Lamothe, Micheline Lefebvre, Marie Lemieux, France Paradis, Yvan Rondeau et Hélène Soumis.

Profitez bien de votre retraite bien méritée!

Nicole Caron, pour le comité, avec Suzane Faucher et Michel Lord

HOMME DE L'ANNÉE 2015
Jacques Meunier

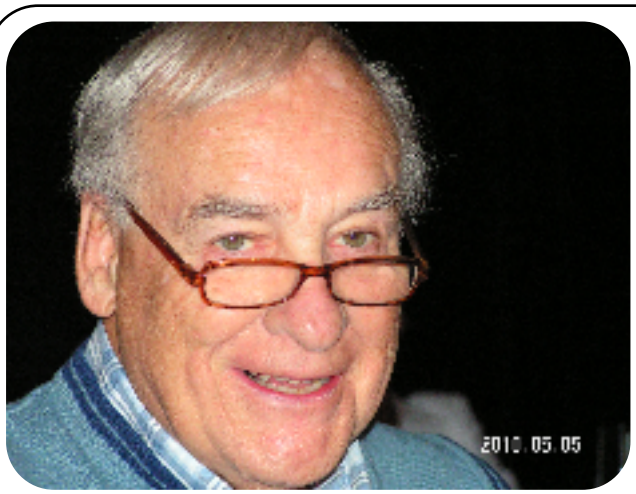

Je veux rendre hommage à une personne impliquée dans son association, dans sa communauté et dans sa vie familiale. Jacques a été membre du Conseil sectoriel du Haut-Richelieu depuis une quinzaine d'année, comme trésorier ou comme conseiller. D'ailleurs, il fait encore partie du Conseil. De plus, Jacques fut le responsable sectoriel en Environnement et développement durable durant de nombreuses années. Le Jour et aussi la Semaine de la Terre dans le Haut-Richelieu font partie des nombreux projets qu'il a mis de l'avant. Sa préoccupation pour l'environnement fait de Jacques une inspiration pour sa communauté. Il a aussi été et est encore administrateur à la Caisse d'Économie Honoré-Mercier Le Chainon, directeur et membre du club Optimiste et responsable de l'Opération Nez Rouge de notre région. Il a fait plusieurs voyages à travers le monde et son dernier voyage à Paris, avec ses trois enfants, témoigne de son grand esprit familial.

Outre sa passion pour sa conjointe Yvette,
Jacques est un amateur de dégustations de vins et fromages partagées entre amis, de quilles, de golf, ou de théâtre.

La vie a fait en sorte que j'ai souvent eu l'occasion de rencontrer Jacques sur quelques-uns des sentiers qu'Il a empruntés dans ses activités professionnelles, culturelles et sociales. (**Conseil sectoriel, Caisse d'Économie, Comité Environnement, dégustation de vin et fromage, golf, théâtre…).** Je suis en mesure, Jacques, de te dire que, lorsque nos chemins se croisent, j'ai l'impression d'être sur la bonne route.

Je voudrais aussi souligner des qualités qui te caractérisent :

Ténacité : ce n'est pas tout à fait de l'entêtement car si on t'apporte des arguments convaincants, tu peux modifier ton opinion.

Humilité : tu ne te glorifies pas de tes talents et de tes mérites, tu préfères rester dans l'ombre.
Sagesse : tu as un jugement sûr et averti dans tes décisions et tes actions.

Sensibilité : tes sens sont facilement en éveil car tu t'émerveilles encore dans tout ce que tu vis
Franchise : tu es un homme sincère et d'une grande droiture.

Ta franchise et ta **ténacité** guident tes actions. **Ton humilité et ta sensibilité** ont fait grandir en toi une grande sagesse.
Jacques, ta nomination comme **HOMME DE L'ANNÉE 2015 de l'AREQ Haut-Richelieu** est pour nous une source d'inspiration et un modèle à suivre.

Hommage rédigé et exprimé à l'Homme de l'année choisi par l'AREQ Haut-Richelieu, lors de la Journée internationale des hommes.

Raymond Forget

Hé oui! Jeudi le 14 avril 2016, il sera temps de penser à se sucrer le bec…
À l'érablière AU TOIT ROUGE...
Ne manquez pas les détails dans le prochain journal! Au plaisir de vous y voir!

Souper à la salle Édouard-Fortier

Venez encourager nos jeunes apprentis cuisiniers à la Polyvalente-Chanoine-Armand-Racicot!
Jeudi le 24 mars 2016, à 18h00
Coût 25,00$ (taxes et pourboire inclus)
Réservez auprès de Pierrette Cloutier, tél. : 450-348-7806

Si non réclamé, retourner à
AREQ, Haut-Richelieu
198, Principale,
Bedford, Qc
J0J 1A0

Bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation 2014-2017

Présentation générale

Les bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation ont été créées en juin 2011, dans la foulée du 50e anniversaire de l'Association. Elles visent à soutenir des membres de l'AREQ ou encore leurs proches inscrits dans une démarche de formation ou de perfectionnement. Le sujet d'étude peut être lié autant à un champ d'intérêt personnel (arts, communications, etc.) que professionnel (éducation, santé, etc.).

Ce programme a pour buts d'accroître le sentiment d'appartenance des membres de l'AREQ, de créer des liens intergénérationnels, d'encourager la formation dans des domaines d'études variés, de soutenir la persévérance scolaire et la formation continue et aussi d'assurer le rayonnement de l'Association.

Personnes admissibles

Le programme de bourses s'adresse aux membres réguliers de l'AREQ ainsi qu'à leurs enfants ou petits-enfants (à condition qu'ils soient âgés d'au moins 12 ans). Les candidates et candidats doivent être inscrits à un programme d'études offert par une institution publique reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ou un organisme d'éducation populaire reconnu par le MELS, par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MESS).

Bourses décernées

Les bourses sont décernées à la région de la Montérégie en 2015-2016. Elles offrent un minimum de 250 $ et un maximum de 500 $.

Dossier de participation

Les candidates et candidats doivent se procurer le formulaire de participation auprès de la présidente, Renée Dallaire au 450-248-0913. Ce formulaire doit contenir les coordonnées de la personne, un texte de présentation portant sur son intérêt à la formation (maximum 250 mots) et une lettre de la personne directrice de l'établissement scolaire ou de l'organisme d'éducation populaire, attestant la fréquentation à ladite formation. Le formulaire et la lettre d'attestation doivent être acheminés à la présidente du secteur entre le 15 janvier et le 1er mars 2016.

Sélection et remise des bourses

La sélection des récipiendaires est confiée aux régions. La remise des bourses a lieu lors d'une assemblée générale régionale ou sectorielle. Les personnes récipiendaires doivent être présentes pour recevoir leur prix.

L'AREQ – Haut-Richelieu vous invite au

DÎNER
DE LA SAINT-VALENTIN
VENDREDI
LE 12 FÉVRIER 2016
UN BEAU MOMENT À PARTAGER

Accueil 11h - Dîner 12h
Endroit :
Relais Gouverneur
700 boulevard du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu
Il y aura un réseau de l'AREQ pour les inscriptions

Merci au SEHR
pour sa participation à la publication de ce bulletin